

Assez de « Professionnels » de l'Associatif

Nous avons voté pour la première fois contre toutes les subventions aux associations.

D'abord pour une question technique car les subventions sont regroupées dans la même délibération et qu'il est impossible de voter contre l'une séparément des autres. Quand beaucoup décident de diminuer les subventions aux associations, Digne les maintient alors qu'elle consacre 37% d'argent public de plus que des villes de même importance pour éviter de déplaire à « certains électeurs ».

Des associations ont un réel intérêt mais d'autres sont plus que discutables et créent des emplois inutiles que les Dignois doivent payer comme par exemple « Fleur de pierre » (8 emplois et un budget de 203 000€) ne profiterait qu'à 80 adhérents. Beaucoup d'associations « de solidarité » sont dans ce cas quand elles ne font pas, et c'est pire, de la concurrence aux entreprises comme par exemple dans le secteur du jardinage.

Par cet acte fort, notre groupe a voulu attirer l'attention afin que les conditions d'attribution des subventions soient définies clairement, en parfaite transparence et qu'un euro dépensé le soit dans l'intérêt des Dignois.

Dans le même temps les PV ont augmenté de 82% en 2 ans...

Marie-Anne Baudoui-Maurel, Corinne Tonnelli, Gilles De Valckenaere, Véronique Robert, Lionel Thonnatte